

4 septembre 2007

Prorogation de la date de clôture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

EVIALIS

(Eurolist)

Dans sa séance du 4 septembre 2007, faisant application de l'article 231-34 du règlement général, l'Autorité des marchés financiers a décidé de proroger du 5 septembre au **19 septembre 2007** la date de clôture de l'offre publique d'achat émise par la société Financière Evialis visant les actions EVIALIS.

Ce délai supplémentaire est justifié par la diffusion par EVIALIS de deux communiqués relatifs à ses résultats du 1^{er} semestre 2007 (l'un publié le 31 août 2007, et l'autre qui sera publié le 18 septembre 2007).

Euronext Paris SA fait connaître par un avis le nouveau calendrier de dépôt auprès de ses services des titres présentés à l'offre.